

BASSE-NORMANDIE

Axe 1 : Parcours professionnels

## Module n°6 : Accompagnement post Jury

### Contexte

---

L'Anfh accompagne depuis plusieurs années les établissements publics de santé adhérents dans la construction d'une offre permettant la sécurisation des parcours professionnels des agents. La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) permet de valoriser son parcours professionnel afin d'obtenir une certification en reconnaissance d'un ensemble de compétences acquises lors de l'exercice d'une activité professionnelle ou bénévole. L'obtention d'un diplôme ou d'un titre par voie de VAE est une solution pour les professionnels « faisant - fonction », comme les aides – soignant(e)s ou IBODE mais également pour faire face aux difficultés de recrutement et à un manque de candidats pour les établissements de santé adhérents. L'Anfh renforce la formation des personnels s'engageant dans la démarche VAE en proposant une offre d'accompagnement collective et pour partie individualisée.

### Objectifs

---

Mettre en place les remédiations nécessaires en cas de validation partielle

### Renseignements complémentaires

---

En présentiel avec des temps collectifs et des temps individuels

**Public**

**Tout agent visant une reconnaissance des compétences pour l'exercice d'un métier du soin et qui souhaite s'engager dans une VAE.**

**Tout agent en réussite partielle après décision du jury VAE**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**1-12**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**IFPRA**

**Durée**

**NON CONNUE A CE JOUR**

